

## la révision de la constitution

Par **tattoum**, le **19/02/2008** à **11:21**

bonjour, voila j'ai un exposé oral à faire sur[u:7x0411za] la révision de la constitution[/u:7x0411za], j'ai quelques idées principales. Pour l'instant mon plan n'est pas encore rédigé je voudrais juste savoir si je me dirige dans le bon sens pour mon sujet  
Tout d'abord , je pensais distribuer aux élèves une bibliographie, ainsi que le plan de mon exposé , accompagné de la procédure de révision sous forme de schéma ( a savoir à qui appartient l'initiative de la révision, qui peut la discuter et l'adopter, puis qui peut ratifier cette révision).

Je pensais ensuite faire mon plan sur 2 grands axes à savoir la procédure de révision dans le cadre de l'article 89, puis la procédure en dehors de l'article 89 ( donc par rapport à l'article 11) dedans je parlerais du général de gaulle qui a contourné la procédure.

Ce qui donnerais grossomodo : la problématique :

Quelles sont les modalités d'une révision constitutionnelle, qui en sont les auteurs et quelles sont leurs limites?

I- La procédure de révision dans le cadre de l'article 89

- A ) La procédure constitutionnelle
- B) les limites de la révision

II- la révision de la constitution en dehors du cadre de l'article 89

- A) la procédure constitutionnelle
- B) le détournement du Général de Gaulle

merci d'avance

si quelqu'un peut me donner d'autres pistes de réflexion, me dire si mon plan va avec ma problématique

Je voulais savoir aussi s'il faut pour ce sujet insister sur le fait que le conseil constitutionnel ne veut pas statuer sur la conformité d'une loi passée par référendum. en fait je veux savoir s'il est important d'insister sur le role du conseil constitutionnel par rapport a la révision de la constitution.